



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 15 HEURES
Salle du conseil municipal

Ce conseil municipal se réunira en présence du public

Compte tenu de la configuration de la salle
un accès limité du public sera autorisé

Vous pourrez également suivre cette séance en direct depuis le site internet
www.latestedebuch.fr ou depuis la chaîne YouTube de la Ville.

L'ordre du jour est le suivant

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2022

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RELATIONS HUMAINES, FINANCES et
BUDGETS, SERVICES à la POPULATION**

- | | |
|--------------|--|
| M. DAVET | 1. Acceptation des dons suite à l'incendie du 12 juillet 2022 |
| M. BOUDIGUE | 2. Budget principal exercice 2022 : décision modificative n° 2 |
| Mme DELFAUD | 3. Budget supplémentaire pôle nautique exercice 2022 : décision modificative n° 1 |
| M. DUFALLY | 4. Révision n° 2 des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) : exercices budgétaires 2022-2026 |
| Mme GRONDONA | 5. Contrats d'apprentissage |
| M. SAGNES | 6. Adhésion à la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la Fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Gironde |
| M. AMBROISE | 7. Tarifs du Conservatoire de musique 2022/2023 |
| Mme POULAIN | 8. Festival « Les Scènes d'Olivier Marchal » : Mécenat |

**DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ,
VIE COLLECTIVE ET ASSOCIATIVE**

- M. PASTOUREAU 9. Restauration collective de la ville et du ccas : lancement de la procédure de passation du contrat de concession de service public et constitution d'un groupement d'autorités concédantes
- Mme JECKEL 10. Approbation de la Charte des collections de la bibliothèque municipale
- Mme DESMOLLES 11. Approbation du Projet d'Établissement du conservatoire de musique pour la période 2022-2027

**RÉNOVATION URBAINE, AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- M. BUSSE 12. Approbation du nouveau plan de circulation
- M. SLACK 13. Création d'une commission consultative pour l'établissement d'un règlement de voirie
- M. BERILLON 14. Schéma 2 roues communal
- M. BOUDIGUE 15. Aménagement de l'avenue des Ostréiculteurs : Convention sur les modalités de répartition avec le Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon
- M. BOUCHONNET 16. Aménagement de l'avenue des Ostréiculteurs – enfouissement des réseaux de télécommunication – Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG
- M. BUSSE 17. Aménagement de l'avenue des Ostréiculteurs – enfouissement du réseau de distribution électrique – Convention avec le SDEEG
- Mme PLANTIER 18. Aménagement de l'avenue des Ostréiculteurs – enfouissement du France Télécom – Convention avec Orange
- M. PINDADO 19. Aménagement du boulevard des Miquelots (2^{ème} tranche) – Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à l'aménagement d'une piste cyclable entre la COBAS et la Ville de La Teste de Buch
- M. DUFAILY 20. Aménagement de la rue Pierre de Coubertin – convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à l'aménagement d'une piste cyclable entre la COBAS et la Ville de La Teste de Buch
- Mme TILLEUL 21. Nettoyage des abords des routes départementales hors agglomération - Convention avec le Département

- | | |
|--------------|---|
| M. BOUYROUX | 22. Bail commercial au profit de la Société TEKOA Café - locaux sis 1B rue du Port Résidence du Parc |
| Mme SECQUES | 23. Autorisation de cession de la parcelle FR 447 sise 18 av Charles de Gaulle par l'EPFNA et reste à charge dû par la Commune, |
| Mme DELEPINE | 24. Acquisition des parcelles section CT n°503p-505p sises 1 rue des Fusillés / 2-4 allée Pierre Guilhem à Cazaux |
| M. VOTION | 25. Echange avec le Conseil départemental de la Gironde de la parcelle FP n° 200p contre délaissé routier départemental rue des Maraîchers/ rue du Baou |
| M. BERNARD | 26. Approbation du projet de modification des statuts de l'ASA des riverains de Pyla sur Mer |
| M. SAGNES | 27. Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation préalable |

COMMUNICATION

- ❖ Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché le 21 septembre 2022


Patrick DAVET
Maire de La Teste de Buch
Conseiller départemental de la Gironde